

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

Pour les Abonnements, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

DE LA VILLE ET

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

AUTRICHE. — Vienne, 25 octobre.

La hausse a subitement fait des progrès. C'est une conséquence naturelle de l'opinion qui a gagné du terrain, que notre cour s'est détachée de la politique anglaise sans se rallier, comme on l'a dit fausement, au système russe, et moins encore, exclusivement à celui de la France. Des principes conservateurs avaient réuni les grandes puissances pour la protection de la Porte; mais la divergence dans les vues sur le *statu quo*, qui devait être désigné comme le but de l'opération commune, fit bientôt chanceler l'alliance. Si cet ébranlement n'a pas donné lieu à une rupture, si la guerre générale qui était près d'éclater a été évitée, on le doit à l'attitude du gouvernement français et à la politique de Louis-Philippe. Quoi qu'on en puisse dire, c'est de Paris qu'est partie l'idée que ce n'est pas veiller à la conservation de la Porte que de lui donner ce qui depuis long-tems ne lui appartient plus, et que pour être conservateur il suffit d'empêcher Méhémet-Ali de profiter des avantages que lui a procurés la victoire de Nesib et l'arrivée de la flotte ottomane à Alexandrie. (Corresp. de Nuremberg.)

ALLEMAGNE. — Francfort, 31 octobre.

La Gazette de Leipsick avait rapporté que Mgr de Dunin avait mis son archevêché en interdit. Une circulaire du consistoire de Posen invite le clergé à éviter tout ce qui pourrait avoir l'apparence de vouloir exciter les esprits, et à se borner, en signe de douleur, à faire le service divin sans musique et sans orgue, mais avec l'accompagnement du chant.

— On écrit de Vienne, 29 octobre :

S. A. R. l'archiduc palatin, qui a assisté à plusieurs conférences tenues relativement aux affaires de Hongrie, est reparti pour Presbourg. Il paraît décidé que la diète de Hongrie sera dissoute. La chambre des députés a envoyé à la table des magnats des propositions qui sont de nature à rendre impossible tout rapprochement entre les deux chambres.

— On écrit de la frontière de Pologne, 24 octobre :

Les lois russes ordonnent que dans les mariages mixtes où l'un des conjoints professe la foi de l'église grecque, tous les enfants seront élevés dans la religion grecque et que le mariage doit être béni, sous peine de nullité, par un prêtre grec. Depuis 1836 ces lois sont étendues à la Pologne. Il y a six mois l'évêque d'Auguste, ayant refusé de se soumettre à ces lois, a été destitué de ses fonctions d'évêque et à ce qu'on assure éloigné de son diocèse. Rome n'ignore pas ces événements, mais le saint-siège n'a encore pris aucune détermination relative à l'empereur de Russie: Aucune bulle du pape, aucune lettre pastorale d'un évêque ne peuvent être publiées sans autorisation de l'empereur; les correspondances des évêques doivent passer par les mains du gouvernement.

(G. de Leipsick.)

— Des lettres de Bucharest du 14 octobre annoncent: Par suite de nouvelles arrivées ici de Constantinople, l'hospodar régnant a eu aujourd'hui une entrevue avec le prince Milosch, qui a définitivement donné son consentement au départ de son fils Michel.

Un commissaire de la Sublime-Porte, porteur de deux firmans, est attendu après-demain: l'un laisse au prince Milosch les distinctions honorifiques que la nation serbienne avait essayé de lui faire retirer par ses intrigues près du divan; l'autre contient la confirmation du beysade Michel comme prince de Serbie, et lui ordonne de se rendre à Constantinople pour recevoir l'investiture. (Observateur autrichien.)

ANGLETERRE. — Londres, 3 novembre.

On lit dans le Morning-Chronicle :

Le gouvernement anglais doit immédiatement prendre un parti vigoureux et demander une indemnité complète au gouvernement chinois. A cet effet, il faudrait envoyer à Canton des forces militaires navales qui opéreraient un débarquement dans le cas où le gouvernement chinois ne voudrait pas accorder la réparation demandée, et ensuite la flotte remonterait la rivière. Cette opération ne serait pas difficile. En ce qui concerne l'avenir, si le gouvernement chinois exige que le commerce de l'opium n'ait plus

lieu, on pourra entrer en négociation avec lui à cet égard; mais en ce qui concerne le passé, il est certain que les autorités chinoises ont violé le droit des gens en s'emparant de l'opium des négociants anglais dont elles avaient toléré l'introduction contre la teneur formelle de la loi.

— On lit dans un journal anglais :

Le prince Albert de Saxe est un assez beau garçon, de moyenne stature, il a des moustaches superbes. Jamais aucune famille n'a été plus heureuse en fiancés que celle des Cobourg. Le duc actuel, chef de la maison, a dû le duché de Gotha, en 1825, à sa femme; son frère, le duc Ferdinand, a épousé la princesse de Kohary, et lui a dû d'immenses domaines. Léopold, le plus jeune frère, a épousé l'héritière de la couronne d'Angleterre, princesse Charlotte; sa sœur, princesse Victoria de Cobourg, duchesse de Kent, est devenue la mère du prince régnant de Leiningen et de la reine d'Angleterre. La nouvelle génération des Cobourg paraît vouloir suivre l'exemple de ses prédécesseurs. L'un de ses membres a épousé la reine dona Maria, et l'autre paraît devoir épouser la reine d'Angleterre. L'Espagne, dans quelques années peut-être, fixera l'attention d'un troisième Cobourg. La principauté de Cobourg-Gotha est très-exiguë, sa population est égale à celle du comté de Dorset, et à un huitième de celle du Yorkshire. L'armée s'élève à près de 1400 hommes; le revenu de la principauté, pour l'entretien de toute la famille, ne dépasse pas la moitié du revenu du duc de Buccleugh. Le prince Albert est très-réservé vis-à-vis de la reine; seulement le prince Ernest, son frère aîné, se promène toujours seul dans un phaéton, et il laisse son frère équiter en tête à tête avec la reine. La suite se tient à une distance respectueuse. Des deux princes sont d'excellens écuyers.

— L'envoi d'un certain nombre de paysans des domaines du colonel Wyndham, dans le comté de Clare, pour le Haut Canada, a parfaitement réussi: 181 individus ont été ainsi transportés à Québec d'abord, et ensuite à Cobourg dans le Haut Canada. Tous ont été engagés aussitôt après leur arrivée pour le travail: les hommes au prix de 2 liv. sterl. 10 shell. par mois; les femmes au prix de 1 liv. sterl.; de plus ils sont logés et nourris. La population à l'intérieur et les provinces y gagneront beaucoup: de nombreux propriétaires imitaient l'exemple donné par le colonel Wyndham. (Globe.)

FRANCE. — Paris, 4 novembre.

On dit ce matin que l'ex-impératrice des Français, l'archiduchesse Marie-Louise, est morte à Parme. Cette nouvelle nous paraît prématurée.

— Nous avons annoncé la saisie récente de poudre et de projectiles opérée par l'autorité chez plusieurs individus appartenant à des sociétés secrètes. L'examen de ces munitions a été fait hier par des officiers d'artillerie, en présence de M. le préfet de police et de M. Zangiacomi, pour, le rapport des experts, être joint aux pièces de l'instruction commencée. Nous n'avons encore, sur cette affaire, que les détails donnés par le *Moniteur Parisien*; mais une chose nous a frappés, et nous croyons, dans l'intérêt général, devoir la faire remarquer. Il résulte, de la saisie même, que des instrumens propres à la fabrication de la poudre étaient entre les mains des inculpés; et que plusieurs d'entre eux possédaient des quantités considérables de poudre. L'on conçoit que des factieux, qui ne rêvent que le désordre et le renversement du gouvernement, fabriquent de la poudre pour tenter de réaliser leurs funestes projets; mais comment les propriétaires des maisons qu'ils habitent et les locataires voisins entendent-ils sans s'émouvoir le bruit continuel des pilons, ou ne surveillent-ils pas mieux des hôtes si dangereux, non-seulement pour la société, mais d'abord pour eux-mêmes. Quatre-vingt-quinze livres de poudre dans une chambre de la rue des Lombards! mais il y a de quoi faire sauter plusieurs maisons et incendier tout le quartier, si populeux, et déjà si pourvu de matières combustibles par la nature de son principal commerce.

Que chacun de nous y prenne garde: notre existence, celle de nos familles sont menacées par ces incorrigibles fauteurs de troubles